

Commune d' Erce près Liffre

AVIS AU PUBLIC

**Enquête publique relative à l'aliénation de chemin rural
pour la mise en œuvre d'une liaison cyclable**

Par arrêté municipal en date du 3 février, M. Le Maire d'Erce près Liffre a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'aliénation de chemin rural pour la mise en œuvre d'une liaison cyclable.

A cet effet, Monsieur Benoit LERAY a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera conjointement à la Mairie de Chasné sur Illet et Erce près Liffre du 3 mars 2025 au 19 mars 2025 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire-enquêteur recevra en Mairie de Chasné sur Illet le lundi 3 mars 2025 de 14h00 à 16h00 et le mercredi 19 mars 2025 en Mairie d'Erce près Liffre le mercredi 19 mars 2025 de 10h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet d'aliénation de chemin rural pour la mise en œuvre d'une liaison cyclable pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au Commissaire-enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Fait à Erce près Liffre, le 4 février 2025,

Le Maire,

Bertrand CHEVESTRIER